



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général du Gouvernement
Direction des services
administratifs et financiers

La Secrétaire générale du Gouvernement

Paris, le

13 MAI 2024

Décision du

portant désignation des responsables des budgets opérationnels de programme et des unités opérationnelles pour le programme budgétaire 158 « Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale »

La Secrétaire générale du Gouvernement, responsable du programme 158,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 70 ;

Vu l'arrêté du 17 avril 2024 portant désignation du responsable de la fonction financière ministérielle et des responsables des programmes budgétaires relevant des services du Premier ministre.

Décide :

Article 1^{er}

En application de l'article 70 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, les responsables des budgets opérationnels de programmes et des unités opérationnelles du programme budgétaire 158 « Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale », placé en application de l'arrêté du 17 avril 2024 susvisé sous la responsabilité de la secrétaire générale du Gouvernement, sont désignés conformément au tableau figurant en annexe de la présente décision.

Article 2

Les dispositions de la décision du 17 juillet 2023 sont abrogés.

Fait le

13 MAI 2024



Claire Landais

ANNEXE

Budgets opérationnels de programme (BOP) et unités opérationnelles (UO) du programme 158 « Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale »

	Code alphanumérique	Intitulé du BOP Description de l'UO	Responsable du BOP Responsable de l'UO
BOP	0158-CAPC	Indemnisations	Directeur des services administratifs et financiers de la Première ministre
UO	0158-CAPC-CHT2	Hors Titre 2	Directeur de la CIVS
UO	0158-CAPC-CIND	Indemnisations	Sous-directrice de la programmation et des affaires financières (DSAF)
UO	0158-CAPC-CMAD	Mises à disposition	Sous-directeur des ressources humaines (DSAF)
UO	0158-CAPC-CT2H	Titre 2 HPSOP	Sous-directeur des ressources humaines (DSAF)
UO	0158-CAPC-CT2P	Titre 2 PSOP	Sous-directeur des ressources humaines (DSAF)
UO	0158-CAPC-EDEP	Dépenses à l'étranger	Directeur de la CIVS